



GUIDE POUR LES CLÔTURES ET LES TALUS

OBJECTIFS

La démarche de la commune d'Octeville-sur-mer est de valoriser son cadre de vie, d'affirmer l'identité rurale du territoire et d'améliorer l'intégration des constructions et des clôtures dans le grand paysage.

Clôre sa propriété n'est pas obligatoire mais est fortement ancré dans la culture française. En tant que premier élément visible depuis la rue, la clôture participe autant que le bâtiment à la qualité et à la particularité de chaque territoire. En délimitant le jardin, en mettant en valeur l'entrée ou en prolongeant une construction, elle influe directement sur la qualité de l'espace public, voir du grand paysage, même si elle appartient au domaine privé. Chacun a ainsi une part de responsabilité dans la qualité de son hameau, de sa rue, lorsqu'il décide de poser une clôture, ou de modifier celle existante. C'est pour cela que la création ou la modification d'une clôture est encadrée par le règlement du PLU.

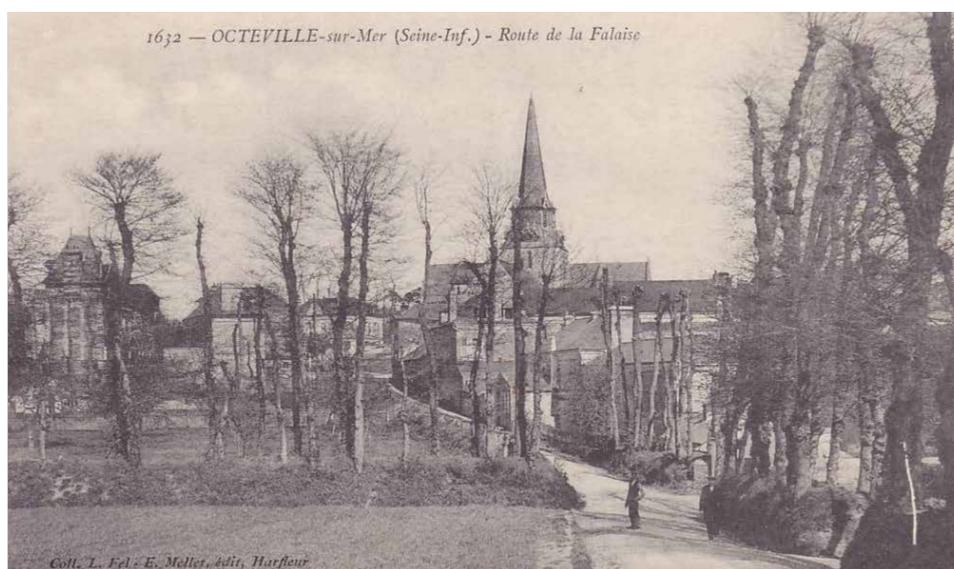
NB : La pose d'une clôture est soumise à autorisation. Une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant toute édification.

Permanence du C.A.U.E. 76

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime) :

Au service urbanisme d'Octeville-sur-mer.

Le 1^{er} et le 3^e jeudi de chaque mois, l'après-midi,
Sur rendez-vous uniquement : 02.35.54.70.50



Le bourg d'Octeville-sur-mer était anciennement ceinturé de talus plantés d'arbres



CARACTÉRISTIQUES DES CLÔTURES UN LIEN AVEC L'IDENTITÉ RURALE DE LA COMMUNE

La clôture, outre son rôle défensif et de délimitation privative, a également un rôle esthétique et de mise en valeur de la propriété.

Historiquement, la haie végétale, libre ou taillée, le talus planté d'arbres et les murs-bahuts en briques et silex surmontés de grilles sont les modes de clôture dominants dans le bourg et les hameaux d'Octeville-sur-mer.

Les murs maçonnés traditionnels étaient construits en rapport avec l'architecture des habitations en utilisant les mêmes appareillages, matériaux et couleurs.

Depuis quelques années, le modèle pavillonnaire et une recherche d'intimité de plus en plus poussée, se sont généralisés. Ils ont introduit des végétaux exotiques (thuyas, laurier palme, photinia...) et des modèles de clôtures préfabriquées, étrangers aux caractéristiques architecturales et paysagères locales et en décalage avec l'ambiance champêtre des hameaux.

Ce sont souvent les effets de mode qui dictent le remplacement d'une clôture ancienne par des matériaux standardisés. Parfois, cela provient plus simplement d'une volonté de réduire l'entretien. Cependant, dans une commune telle qu'Octeville-sur-mer, l'ambiance agréable des hameaux dépend très fortement de la végétation. Le traitement qualitatif des clôtures reste d'ailleurs l'un des meilleurs moyens de mieux insérer des constructions récentes qui sont parfois en rupture avec le contexte paysager local.

La clôture ne doit pas être considérée comme un élément accessoire mais faire l'objet d'un soin aussi attentif que la construction qu'elle accompagne. Outre sa fonction de limite, elle peut devenir un élément qui prolonge le jardin sur la rue.

La disparition progressive des modes de clôtures historiques est dommageable et impacte négativement le cadre de vie et l'identité de la commune. L'innovation n'est pas interdite, mais les caractéristiques locales ne doivent être totalement ignorées.



▲ Les clôtures traditionnelles locales, tout en étant diversifiées, donnent une identité au village. Les haies d'essences locales permettent de préserver l'intimité des parcelles, y compris en hiver.

En revanche, les haies de thuyas ou de lauriers palmés, la fausse végétation, les brise-vue, les clôtures en PVC, les plaques béton, les parpaings laissés bruts, les couleurs claires, les hauteurs excessives... sont inesthétiques, ont un impact visuel fort, cassent l'harmonie d'ensemble de la rue et s'intègrent mal dans le contexte rural du village.



▲ La végétation, liée à la présence d'anciens clos-masures et aux haies buissonnantes, renforce l'intégration des constructions dans ce contexte rural.

▼ La disparition de la végétation au sein des parcelles n'aide pas à l'intégration des constructions aux enduits trop clairs. Le paysage se banalise peu à peu et perd en qualité.





RECOMMANDATIONS S'INSPIRER DES CLÔTURES TRADITIONNELLES

La clôture doit être de qualité et en cohérence avec les caractéristiques du village. Pour concilier les soucis d'intimité et d'économie avec la qualité du paysage et du cadre de vie, il faut prendre en compte plusieurs éléments :

Dans les hameaux, les haies et talus plantés sont largement dominants, le choix s'orientera donc de préférence vers une clôture végétale.

Les haies peuvent être taillées ou en port libre, doublées ou non d'un grillage sombre qui, placé au plus près de la végétation, ne sera à terme plus visible. Les essences locales seront privilégiées, choisies selon leur spécificité (faible vitesse de pousse, feuillage caduc, marcescent ou persistant, floraison, adaptation à la taille...). Une diversité de végétaux permet de favoriser la biodiversité et d'offrir une variété d'effets tout au long de l'année. Les essences horticoles pourront ainsi être introduites en faible proportion.

Les plantes grimpantes associées à un grillage ou à une structure en bois peuvent remplacer une haie, l'entretien sera plus limité. Le caractère végétal des limites peut aussi résulter du débordement de la végétation libre du jardin sur la rue. Dans ces deux cas, la clôture, plus visible, doit faire l'objet d'une attention particulière. Le bois, matériau naturel et traditionnellement utilisé à la campagne, est à privilégier. Laissé brut, il prend une teinte gris-argenté qui s'intègre très bien dans un contexte rural. Il peut se décliner sous des formes variées adaptées aux souhaits de chacun : ganelles, potelets, madriers plus ou moins espacés, pose horizontale ou verticale...

Si la haie est mitoyenne, le Code des usages locaux de Seine-Maritime rappelle que « les propriétaires d'une haie mitoyenne sont tenus de l'entretenir en bon état de clôture, chacun de son côté, et aucun d'eux ne peut y laisser croître des baliveaux ou grands arbres ». Si la haie n'est pas mitoyenne, elle doit être plantée à 0,50 mètre de la limite séparative.

Les haies taillées nécessitent moins d'espace que les haies libres que l'on pourra reculer de la limite si l'on souhaite la laisser monter.

Dans le coeur du bourg, si les clôtures végétales sont également les bienvenues, les murs-bahuts maçonnés de briques et de silex surmontés de grilles en fer sont aussi légitimes. Ceux existants ont un intérêt esthétique et patrimonial et doivent être conservés.

Par méconnaissance, les murs anciens sont parfois enduits ou rejointés au ciment. Il s'agit d'une erreur qui peut causer des dégâts liés à la stagnation d'humidité dans le mur. Les joints doivent être restaurés à la chaux selon les techniques traditionnelles. Le lierre ou les petits arbustes qui poussent dans les murs dégradés abîment les joints et détruisent la maçonnerie. Ils doivent être coupés au pied pour ne pas déstabiliser le mur.

Dans le cas d'une création de clôture, il faut privilégier les matériaux qualitatifs (brique, silex, bois, métal). Même si les matières plastiques sont peu coûteuses à l'achat, elles n'égalent pas les matériaux traditionnels dans la qualité et la durée. Les matériaux traditionnels peuvent être utilisés notamment en soubassement et surmontés de grilles métalliques ou d'éléments en bois. Dans un souci d'homogénéité, il est préférable de choisir un dispositif ajouré sobre. Posé à la verticale ou à l'horizontale, laissé naturel ou vernis, en plein ou à claire-voie plus ou moins espacé, le bois permet une diversité d'effet importante, tout en s'insérant bien dans un contexte patrimonial.

La présence de végétation permet d'accompagner les dispositifs en dur et d'atténuer l'effet rigide des clôtures minérales.



PRÉSERVER LES PIEDS DE CLÔTURES VÉGÉTALISÉS

L'espace entre la rue et la limite de propriété, en fonction de sa largeur et de la pente, participe à la qualité de la clôture. Qu'il soit colonisé par une végétation spontanée ou planté de végétaux choisis, cet accotement agrémenté les abords de la rue et personnalise les limites de la parcelle. En plus de son intérêt écologique, la végétation permet de stabiliser les sols, notamment là où les pentes sont plus fortes. Maintenir le caractère verdoyant des pieds de clôtures est essentiel pour préserver l'ambiance champêtre des hameaux.



SOIGNER SON ENTRÉE

L'entrée est le premier élément d'accueil de la propriété, c'est pourquoi elle doit être soignée. Elle doit intégrer de façon harmonieuse un accès pour les véhicules, éventuellement un accès piéton et des éléments secondaires de type coffret électrique, interphone, boîte aux lettres... Pour être en cohérence avec la clôture, il est important d'adopter une logique de continuité visuelle, d'unité de traitement, de sobriété et de discrétion pour ne pas dénoter dans le paysage de la rue.

Le portail encadré des piliers et le portillon sont les éléments principaux de l'entrée. Leur hauteur et leur style doivent être en adéquation avec la clôture et si possible avec l'habitation. On peut s'autoriser des teintes colorées puisqu'il s'agit d'éléments ponctuels qui peuvent faire écho aux menuiseries ou aux volets de la construction. Le blanc et les teintes claires peuvent être utilisés uniquement dans le cas de grilles métalliques ajourées.

Concernant les piliers, les matériaux d'imitation, les briques flammées ou «léopard» et les parpaings laissés bruts sont à proscrire. Les matériaux traditionnels (briques, silex) ou les madriers en bois sont un gage de qualité.

Lorsque le portail est ajouré ou laissé ouvert, les vues s'ouvrent sur l'intérieur de la parcelle. L'organisation des plantations dans le jardin peut permettre soit de renforcer la perspective, soit au contraire de préserver une certaine intimité. Cette vue met en lien l'extérieur et l'intérieur de la propriété et participe de la composition générale de l'entrée.

Les coffrets et boîtes aux lettres doivent être insérés dans un élément maçonné qui participe à marquer l'entrée ou bien directement dans une haie taillée. L'objectif est de les rendre le plus discrets possible.



COMMENT GÉRER DURABLEMENT LES TALUS ?

NE PAS TROP ENTRETENIR et laisser s'exprimer la biodiversité locale

L'intérêt paysager, écologique et esthétique des talus plantés cauchois repose aussi sur la végétation présente sur les flancs des talus. En effet, une multitude de plantes sauvages s'y développe spontanément : plantes herbacées, fougères, mousses, lichens. Leurs feuillages et leurs floraisons variés se succèdent au cours des saisons et égaiant les talus.

La diversité des espèces dépend étroitement des conditions du milieu (exposition, éclairage, humidité...) et de l'entretien pratiqué. Des fauchages, trop précoces ou trop nombreux, appauvrissent la flore et détruisent les habitats d'insectes et de micromammifères.

C'est pourquoi une voire deux fauches annuelles suffisent. Si possible, il est conseillé de ramasser les déchets de fauche, pour éviter d'enrichir le milieu en matière organique et de favoriser l'apparition de plantes friandes d'azote (orties, chardons, gaillet gratteron...), et de les composter au jardin. Lors de la fauche, il faut veiller à ne pas blesser le collet des jeunes arbres et à ne pas couper trop ras au risque d'endommager les racines affleurantes.

AGRÉMENTER LE PAYSAGE DES RUES Jardiner les talus

A l'intérieur du bourg et des hameaux, dans les quartiers où de nouvelles constructions sont venues densifier le tissu existant, certains talus présentent un caractère moins rural, plus ornemental. Ils ne sont plus systématiquement plantés d'arbres mais portent plutôt des haies basses. Les riverains peuvent implanter sur les pentes des plantes vivaces horticoles, quelques arbustes couvre-sol ou buissonnants. Ces espèces cohabitent avec les plantes sauvages et forment des compositions variées qui donnent à la rue un caractère jardiné.

En revanche, l'utilisation de bâches sur les pentes des talus est une solution à proscrire, car elles les artificialisent, leur font perdre tout intérêt biologique, sont un obstacle à la petite faune et sont particulièrement inesthétiques. Il en est de même pour les désherbages chimiques, d'autant que la loi de transition énergétique prévoit l'interdiction de leur usage par les particuliers à partir de 2019.



Talus couvert de fleurs sauvages



Talus fauché



Talus planté d'arbustes et de plantes vivaces horticoles



Talus où se mêlent plantes sauvages et horticoles



QUELS TYPES DE HAIES PLANTER SUR TALUS AUJOURD'HUI ?

DES PLANTATIONS DIVERSIFIÉES adaptées aux besoins actuels

La présence des talus plantés peut parfois être vécue comme une contrainte : proximité d'une habitation, ombrage d'une petite parcelle, situation dans un secteur de forte densité bâtie...

La diversité des essences locales et la variété des formes de haies possibles, en lien avec l'histoire locale, permettent d'adapter les talus plantés, en modulant les distances de plantations et le type de gestion de la haie.

Le choix du type de plantation et des essences doit prendre en compte certains critères :

- la situation par rapport aux vents dominants : zone exposée, protégée ou abritée.
- le rôle de l'alignement : brise-vent, agrément, production de bois, refuge pour la faune et la flore...
- le site environnant : périphérie de village, zone bâtie dense, présence de lignes électriques...
- la proximité éventuelle d'habitations : l'orientation, l'emprise foncière disponible...

HAIE MIXTE ET DIVERSIFIÉE

Haie composée d'arbres de haut-jet entre lesquels se trouve un bourrage arbustif libre (arbustes, arbres de petit développement ou arbres de grand développement taillés en cépées)

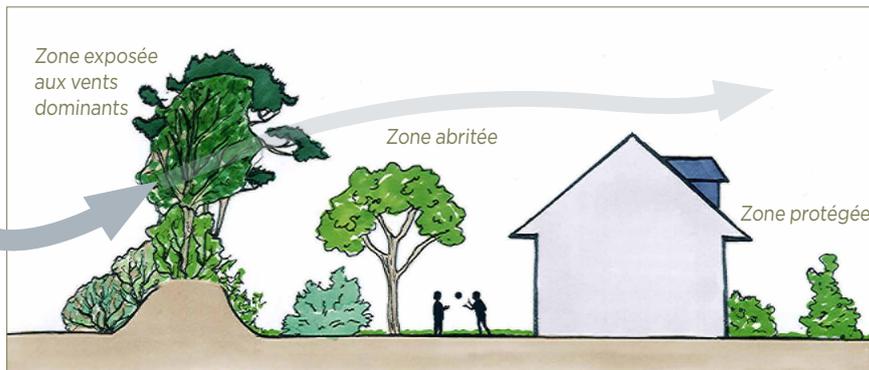
La strate végétale intermédiaire renforce l'effet brise-vent de la haie, surtout si les arbres sont dégarnis à la base. Elle forme un écran visuel, protégeant de la rue par exemple et crée aussi une diversité plus accueillante pour la faune.

Quels arbustes choisir ?

Nombre d'arbustes d'essences locales ont un caractère ornemental lié à leur floraison, leur fructification, leur aspect mellifère ou la couleur automnale du feuillage, qui peut orienter les choix. Toutefois, il faut veiller à sélectionner des essences d'arbres qui soient compatibles en terme de vitesse de pousse. Par exemple, si les arbres choisis ont une croissance modérée (hêtre, chêne, charme...), le bourrage ne doit pas comporter de végétaux trop vigoureux tels que des noisetiers ou des châtaigniers (sauf s'ils sont recépés).

Variante : arbres et haie taillée

Haie mixte composée d'arbres et d'une haie taillée d'arbustes, homogène ou variée. La densité arborée peut être plus ou moins forte. Cette haie convient mieux aux zones abritées.



Chênes rouges et merisiers en arbres et bourrage arbustif / Haie mixte plantée sur talus



Espace mini. entre les arbres : 2 m
Espace mini. entre les arbustes : 1 m



Haie taillée de hêtres et frênes libres



Haie taillée de hêtres et charmes libres



Espace mini. entre les arbres : 3 m
Espace mini. entre les arbustes : 1 m

LISTES DES ESSENCES RECOMMANDÉES POUR UNE HAIE SUR TALUS

Choisir des essences indigènes, dites «essences locales», qui poussent spontanément dans le département, c'est s'assurer que les végétaux sont adaptés au climat local et aux sols de la région. Elles s'insèrent parfaitement dans le paysage et ont aussi un intérêt écologique car, autour d'elles, se développent une flore et une faune particulières. Les essences locales sont à privilégier pour la plantation de haies.

Pourtant, en secteur littoral, le nombre d'espèces résistantes aux conditions climatiques particulières est plus restreint. C'est pourquoi, quelques espèces d'arbres ou d'arbustes horticoles ou non indigènes peuvent être tolérées en faible proportion, mais elles doivent toujours être associées à des essences locales. Il faut veiller à ne pas utiliser d'espèces exotiques considérées comme envahissantes car elles peuvent coloniser le milieu au détriment des espèces présentes : arbre à papillon (*Buddleia*), séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)...

ARBRES DE HAUT-JET

Essences locales

Bouleau pubescent - *Betula pubescens*
 Bouleau verruqueux - *Betula verrucosa*
 Charme commun - *Carpinus betulus**
 Châtaignier - *Castanea sativa**
 Chêne pédonculé - *Quercus robur*
 Chêne sessile - *Quercus petraea*
 Erable sycomore - *Acer pseudoplatanus**
 Frêne élevé - *Fraxinus excelsior**
 Hêtre commun - *Fagus sylvatica**
 Merisier - *Prunus avium*
 Peuplier tremble - *Populus tremula**
 Tilleul à petites feuilles - *Tilia cordata*

Essences non indigènes ou horticoles

Aulne de Corse - *Alnus cordata**
 Peuplier blanc - *Populus alba**
 Pin noir - *Pinus nigra**
 Pin maritime - *Pinus pinaster**
 Pin sylvestre - *Pinus sylvestris**

* Végétaux les plus adaptés aux zones exposées directement aux vents de mer.

* Végétaux les plus adaptés aux zones abritées

ARBRES DE PETIT DÉVELOPPEMENT (7 À 15 M)

Essences locales

Aubépine monogyne - *Crataegus monogyna**
 Erable champêtre - *Acer campestre*
 Houx commun - *Ilex aquifolium*
 Cormier - *Sorbus domestica*
 Cerisier Sainte Lucie - *Prunus mahaleb*
 If - *Taxus baccata* (à planter de façon ponctuelle)
 Poirier sauvage - *Pyrus pyraeaster*
 Pommier sauvage - *Malus sylvestris*
 Prunellier - *Prunus spinosa*
 Prunier myrobolan - *Prunus ceracifera*
 Saule blanc - *Salix alba**
 Saule marsault - *Salix caprea**

ARBUSTES

Essences locales

Ajonc d'Europe - *Ulex europaeus**
 Amélanquier vulgaire - *Amelanchier ovalis*
 Bourdaine - *Rhamnus frangula* / *Frangula alnus*
 Buis commun - *Buxus sempervirens*
 Cornouiller mâle - *Cornus mas*
 Cornouiller sanguin - *Cornus sanguinea*
 Fusain d'Europe - *Euonymus europaeus**
 Houx commun - *Ilex aquifolium**
 Néflier commun - *Mespilus germanica*
 Nerprun purgatif - *Rhamnus catharticus*
 Noisetier - *Corylus avellana*
 Osier rouge - *Salix triandra**
 Poirier sauvage - *Pyrus pyraeaster*
 Prunellier - *Prunus spinosa**
 Sureau noir - *Sambucus nigra**
 Troène commun - *Ligustrum vulgare**
 Viorne lantane - *Viburnum lantana*
 Viorne obier - *Viburnum opulus*

Essences horticoles

Argousier - *Hippophae rhamnoides**
 Chalef - *Elaeagnus x ebbengei* ou *Elaeagnus pungens**
 Fusain du Japon - *Euonymus japonicus**
 Tamaris à cinq étamines - *Tamaris pentandra**
 Troène à feuilles ovales - *Ligustrum ovalifolium**

Le frêne, est aujourd'hui affecté par la maladie de la charalrose, un champignon qui fait dépérir de nombreux sujets. Cet enjeu sanitaire pose la question de la gestion des arbres malades et du renouvellement de ces haies ou des boisements.